

NOUVELLE PARITAIRE DE NEGOCIATION

MERCREDI 15 AVRIL 2009

LA CFDT A ETE ENTENDUE !

D'abord, la CFDT remercie tous les salariés qui lui font confiance dans cette négociation. Merci de votre participation aux différents mouvements organisés dans les sites.

La Direction avait arrêté brutalement la négociation du 7 avril 2009 en début d'après midi.

Devant ce blocage et n'ayant pas obtenu satisfaction à nos revendications, nous vous avons sollicité pour que la Direction accepte de poursuivre les négociations.

Suite à nos actions de grèves et le courrier que nous avons envoyé à la DG, nous avons obtenu une nouvelle paritaire salaires le mercredi 15 avril 2009.

Dans ces conditions nous suspendons les actions de grève jusqu'à l'issue de cette nouvelle paritaire.

Nos revendications :

Elle tiennent compte du contexte de la crise que nous subissons, e permettent de poursuivre une politique salariale juste !

SALAIRES :

(+ 0,8% + 15 €) rétroactif au 1^{er} janvier 2009 pour les AV1 et 2

Un budget d'AI de 0,8 % dont 0,3% pour les AI habilitations/promotions non payées en 2008.

Nous demandons une mesure pour l'AV3, avec une augmentation des parts fixes de 0,5% pour 2009.

PRIME :

500 € + 500 €, soit 1000 €, avec l'engagement que la CFDT s'engage à arrêter le procès en cours sur le litige intéressement de 2006.

LA LETTRE CFDT

Mulhouse, le 7 avril 2009

Richard HOFFNER
Coordinateur CFDT Rhodia

A l'attention de

M. Clamadieu, PDG Groupe Rhodia
Copies : Mme Coppin, M. Dubreuil
Coordinateurs syndicaux :
CGT, CFTC, CFE-CGC et CGT-FO.

Objet :

- Demande de Reprise des négociations NAO Groupe 2009.

Monsieur le Président,

La paritaire de négociation du 7 avril 2009 s'est soldée par un échec. Cette paritaire a été une parodie de négociation. La précipitation avec laquelle le représentant de la direction a mis fin aux négociations montre qu'il était porteur de consignes. C'est pourquoi, nous nous adressons aujourd'hui à vous.

La CFDT avait des propositions responsables concernant les salaires et la prime d'intéressement, propositions qui tenaient compte de la nécessité de reconnaître les efforts importants des salariés depuis des années et qui tiennent compte de la situation du Groupe. De plus, ces propositions permettaient la mobilisation des intelligences et des énergies à l'heure de la reprise.

La responsabilité sociale dont le Groupe se réclame est pour nous un engagement qui doit être tenu. Dans cette négociation, le compte n'y est pas ! Votre engagement ne doit pas se traduire qu'en paroles.

La CFDT a des revendications raisonnables, qui répondent aux efforts des salariés, et qui permettraient des accords gagnants.

Nous vous demandons la reprise des discussions sur les bases de revendications CFDT suivantes :

SALAIRES :

(+ 0,8% + 15 €) rétroactif au 1^{er} janvier 2009 pour les AV1 et 2

Un budget d'AI de 0,8 % dont 0,3% pour les AI habilitations/promotions non payées en 2008.

Nous demandons une mesure pour l'AV3, avec une augmentation des parts fixes de 0,5% pour 2009.

PRIME :

500 € + 500 €, soit 1000 €, avec l'engagement que la CFDT s'engage à arrêter le procès en cours sur le litige intéressement de 2006.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part pour la reprise des négociations,
Recevez mes salutations respectueuses,

Richard HOFFNER
Coordinateur CFDT RHODIA